INFOS MUNICIPALES N° 6

PARIS
13 NOVEMBRE 2015

Préseau

un Village, une Passion

Edito

Vendredi 13 novembre 2015.

Date tragique et impensable.
Elle nous laisse abasourdis, paralysés, impuissants dans notre essai de rationalisation.
La douleur, le chagrin, la colère ont obscurci notre horizon.

Vendredi 13 novembre 2015.
Notre culture, notre jeunesse et notre république furent la cible d'un groupe terroriste barbare. Un groupe implanté en Irak et en Syrie ayant pour dessein d'imposer un climat de terreur, d'éradiquer notre art de vivre, de jeter ses tentacules nauséabonds dans les pays démocratiques, tolérants et libérés depuis longtemps de toute idéologie totalitaire.

Dans les heures qui ont succédé à ce lâche et odieux massacre, nous avons assisté à une formidable mobilisation de la Nation française, unie et incarnée par son drapeau, son hymne et sa devise : LIBERTE EGALITE FRATERNITE. C'est une bien belle réponse : la Nation française, fille des Lumières, reste une et indivisible. Nous pouvons en être fiers.

Notre village a participé à cet élan de compassion et de solidarité : le samedi 14 novembre, en Salle du Conseil, la remise des cartes électorales aux jeunes Présellois fut l'occasion de réaffirmer nos valeurs républicaines ; le lundi 16 novembre, à la Salle des Fêtes, enseignants et enfants de nos deux écoles, habitants, représentants du monde associatif présellois, gendarmes et policiers, conseillers, sont venus nombreux à la Salle des Fêtes observer une minute de silence et partager un moment de recueillement.

Au-delà des croyances et des orientations politiques, la volonté de vivre ensemble selon des valeurs universelles doit continuer à nous rapprocher.

Sans tomber dans une interprétation sociétale manichéenne et simpliste, force est de constater que le mensonge, le mépris et la violence sont devenus les guides et maîtres mots de mouvances politiques, de groupuscules religieux, d'individus animés par un impérieux besoin d'exister envers et contre tout. La vérité, le respect, l'humanité doivent triompher des ressentiments, des peurs et des haines aveugles. Nous devons nous montrer dignes pour faire triompher notre modèle démocratique.

La démocratie s'est d'ailleurs exprimée les 6 et 13 décembre lors des élections régionales. Je souhaite féliciter les électrices et électeurs présellois pour leur participation, reflet de leur conscience politique : 56% au premier tour et 64% au second tour, des taux de mobilisation toujours très au-dessus de la moyenne nationale.

Les résultats ont montré les aspirations des électeurs. J'appelle la nouvelle majorité régionale à entendre toutes les voix de notre territoire, et à travailler en étroite collaboration avec les élus de terrain que sont les maires et les conseillers municipaux parce qu'ils sont en contact direct avec la population et au fait de ses préoccupations et de ses difficultés.

Dans ce bulletin, la parole est d'ailleurs donnée à vos élus qui ont tenu à vous rendre compte de leur travail durant ces vingt mois de mandat. Vous constaterez qu'ils sont très impliqués dans leurs tâches et leurs missions.

C'est en leur nom que je vous souhaite une très belle année 2016.
Nous espérons vous compter nombreux lors de la cérémonie des vœux le vendredi 8 janvier à 19h00 à la Salle des Fêtes.

Avec tout mon dévouement.

Sandrine François – Lagny
Maire de Préseau
Conseillère communautaire

Sommaire

Paroles d'élus 4

Décisions 5

Les écoles 6 - 7

Au Village 8 - 9

Nos Aînés 10 - 12

Portraits 13

Commémoration 14 - 16

Tissu associatif 17 - 18

Prévention 20

Aménagements 21 - 22

Environnement 23 - 24

Agenda

Décembre:

Fin du mois - Passage du jury des maisons illuminées

31 - Repas de la Saint Sylvestre à la Salle des Fêtes

Janvier:

08 - Permanence de 17h à 19h en mairie de M.Jean-Noël Verfaillie, Conseiller départemental

08 - Vœux de la Municipalité, Salle des Fêtes, à 19h

Février:

Café Histoire

Permanences

Madame le Maire : Tous les samedis de 09h à 11 h sur RDV.
Urbanisme et cimetière : M. Karim Benhamou, agent territorial, le lundi et le mercredi de 13h30 à 17h30 ou les autres jours sur rendez-vous.

Mairie de Préseau: 03 27 25 81 28

Permanence de **Monsieur Jean-Noël Verfaillie**, Conseiller départemental en Mairie le 08/01 de 17h à 19h.

Veille sociale

Madame Anne-Flore DESAINT, Conseillère déléguée aux Affaires Sociales, est à votre écoute. RDV au 03 27 25 81 28.

Impression : www.lesgrandesimprimeries.com

Ensemble renforçons nos réflexes de vigilance.

Le Préfet du Nord remercie l'ensemble des maires des mesures qu'ils peuvent prendre pour participer, aux côtés des forces de l'ordre, au renforcement de la sécurité.

A Préseau, Madame le Maire a pris plusieurs mesures dès le lendemain des attentats. Ces dispositions recoupent les directives de la Préfecture du Nord et du Ministère de l'Education Nationale.

Ecoles :

- Pendant le temps scolaire, l'accès au parking dans la zone du Groupe Jules Verne et de la Salle des Fêtes est fermé.
- L'accès à la Mairie et à la Cyberbase par les cours d'école pendant le temps des apprentissages est strictement interdit, exception faite pour les personnels des services municipaux (agents administratifs, techniques et d'entretien) et les enseignants.
- Rue Armand Delbove les zones interdites au stationnement et à l'arrêt, matérialisées par un marquage au sol (bandes jaunes), doivent être respectées. La signalétique a été renforcée par la pose de barrières.
- Les parents sont invités à ne pas stationner aux abords des écoles une fois les enfants déposés.

Lieu de culte :

- L'église Sainte Aldegonde est fermée au public en dehors des offices.

La signalisation est renforcée aux abords des bâtiments municipaux. Les personnels sont appelés à rendre compte sans délai de toute anomalie constatée sur le territoire de la commune auprès de la Gendarmerie et de la Mairie.

Gérard NICODEME

Monsieur Nicodème, vous êtes Premier Adjoint en charge des Finances municipales, comment la commune a-t-elle absorbé la réduction des dotations de l'Etat ?

Tout d'abord, lors de la préparation de notre budget, nous avons, en concertation avec les services du Trésor Public, pris en compte cette réduction. Nous avons même volontairement surévalué cette baisse. Il a fallu également prendre en compte la contribution de la commune au redressement des finances publiques : 24 108 €.

Nous nous sommes attelés à la réduction de certaines dépenses; citons par exemple : les contrats d'assurances pour l'ensemble des bâtiments municipaux que nous avons renégociés pour une économie de 4 000 € par an, le changement des photocopieurs et du contrat de maintenance permet une économie de 2000 € par an. L'externalisation de l'impression des bulletins d'informations municipales nous fait économiser 2500 € par rapport à l'ancienne méthode, et enfin, rappelons-le, la baisse des indemnités des élus, voulue par Madame le Maire, et mise en place dès le début de notre mandat, nous fait faire des économies notables (- 8 % pour le Maire, - 1.5 % pour les adjoints et - 0.5 % pour les conseillers délégués). Cette rigueur budgétaire nous a permis à deux reprises (2014 et 2015) de ne pas augmenter les taux des trois taxes, c'est un de nos engagements.

Où en est-on de la dette municipale ?

Il faut tenir un message de vérité envers les Préselloises et les Présellois et au-delà de toute polémique : les investissements engagés durant les dix dernières années n'ont pas été des opérations « neutres », « blanches » ou « sans recours à l'emprunt ».

***En 2014, la dette héritée** s'élevait à 1 879 224 € (capital et intérêts). A cette somme il faut ajouter une ligne de trésorerie de 130 000 €. Soit un total de 2 009 224 € à rembourser à des organismes financiers. Après vingt mois de mandat, nous avons remboursé 492 244.86 € soit 26 % de la dette.*

Soyons clairs: un emprunt raisonné pour des projets d'intérêt général n'est pas en soit condamnable; encore faut-il l'expliquer aux citoyens.

Quelles sont les grandes orientations budgétaires pour 2016 ?

Nous sommes en plein travail sur ce prochain budget; il devra être très économe sur nos dépenses de fonctionnement. Nous maintiendrons l'effort sur les services aux administrés : l'enfance, les personnes âgées, le social et l'entretien du village. L'investissement majeur sera consacré au projet du pôle commerce.

Aurélie DELIERE-GEORGET

Madame Delière - Georget vous êtes adjointe en charge notamment des associations, qu'avez-vous mis en place pour leur soutien ?

Nous avons maintenu les subventions annuelles aux associations en 2014 et 2015 alors que d'autres municipalités ont fait le choix de les réduire afin d'alléger leurs dépenses de fonctionnement.

L'enveloppe de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), ancien FADL, nous a permis également de soutenir financièrement plusieurs actions. En voici quelques-unes : les 4 heures de Préseau (Foulée Préselloise), les 150 ans de l'Harmonie (Harmonie et Préseau animation), l'organisation des journées « Patrimoines » (Préseau Patrimoine), un tournoi de tennis (Tennis Club), le 30ème anniversaire de l'association de pétanque (Carreau Présellois). Nos services techniques aident aussi les bénévoles lors de l'installation de chapiteaux, des podiums, de barrières de sécurité.

En terme de communication, nous annonçons et relatons les évènements associatifs dans le bulletin municipal. Le Forum des associations du mois de septembre que nous avons instauré permet aux associations d'être plus visibles dans le village et de proposer aux villageois un large panel d'activités.

Nous mettons en œuvre ce que nous avions annoncé dans notre programme, c'est une satisfaction.

Pour une information complète sur les débats et les contenus des délibérations, retrouvez les comptes rendus du Conseil Municipal sur le site de la mairie www.preseau.fr

Projet Pôles commerces-santé et terrain Pierre Cuvelier

Le 22 juin 2015 le Conseil Municipal a décidé :

- la vente d'une partie de la parcelle à l'entreprise PROTERAM pour l'aménagement d'un lotissement pavillonnaire regroupant des lots libres et des habitations en location. Les deux autres lots sont réservés à la construction d'un pôle commercial dont la Commune est maître d'ouvrage et celle d'un pôle santé.
- De lancer un appel d'offres pour la construction des cellules commerciales.

Ces décisions de l'organe délibérant ont conduit Madame le Maire à engager la vente d'une partie de la parcelle au lotisseur pour un montant de 540 500 € le 17 décembre 2015 et à lancer les consultations pour la construction des cellules commerciales.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie les 24 novembre et 03 décembre pour désigner les entreprises candidates retenues. Les travaux commencent.

Concernant le financement, en plus de la subvention DETR de 182 874, 27 € vient s'ajouter une subvention de 277 000 € de la CAVM validée le 11 décembre 2015 par le bureau communautaire de la CAVM.

Lutte contre les inondations

Le 22 juin 2015 le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur l'enquête publique présentant les travaux de lutte contre les inondations envisagés par Valenciennes Métropole sur le bassin versant de la Rhônelle.

Restauration scolaire

Le 22 juin le Conseil Municipal a décidé de revaloriser les tarifs de la restauration scolaire de 10 centimes d'euro. Cette revalorisation permettra le financement d'une rampe de self-service et d'une fontaine à eau.
Le 28 août le Conseil Municipal a dans un premier temps autorisé Madame le Maire à passer une convention avec l'entreprise API pour la livraison des repas de cantine du 1er septembre au 31 décembre 2015. Après une mise en concurrence des entreprises, la CAO s'est réunie à deux reprises pour ouvrir les plis et désigner le candidat retenu (API) pour un marché d'une année à compter du 1er janvier 2016.

Urbanisme

Le 22 juin le Conseil Municipal a décidé du transfert de la compétence communale obligatoire « plan local d'urbanisme » à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole.
Les dossiers d'urbanisme sont désormais instruits par les services de l'agglomération. Le Maire reste celui qui accorde les permis de construire et conserve le droit de préemption.

Soutien aux associations

Les derniers conseils municipaux ont accordé aux associations les montants suivants :
- La Foulée Préselloise 1650 € (4h de Préseau)
- Préseau Patrimoine 500 € (Journée du cheval)
- Twirling Bâton 2800 € (Concours international)
- Préseau Animation 1074,74 € (150 ans de l'Harmonie)

Subvention pour une nouvelle association :
- Hakko Ryu Présellois 200 €

En outre, sur proposition de Madame le Maire, une subvention de 2 000 € du député de la circonscription, M. Laurent Degallaix, sera attribuée en 2016 à l'association Préseau Patrimoine.

Social

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une prime allant de 300 € à 360 € brut aux onze agents sous contrat. Cette contribution est accordée dans le cadre du volet social d'aide aux emplois des non titulaires au prorata de la durée de leur contrat pour l'année.

Participation des habitants

C'est un des engagements de la majorité municipale : faire participer les citoyens à la vie de la commune. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) nous le permet par l'instauration de comités consultatifs composés de citoyens et d'élus.

Création d'un Comité Consultatif chargé du **Stationnement, de la Circulation et de la Sécurité routière**.
Dix personnes composent ce comité :
Emmanuel RASSE , Dominique MOHAMED, Raphaël SPILSKI , Carlos RAMOS, Robert DUFOUR, André PIETRZAK , Guy BOUGAMONT, Alain GIBAUD, Ludovic GOSSELIN ,Gérard NICODEME.

Création d'un Comité Consultatif chargé des **Fêtes et Animations locales**.
Dix huit personnes composent ce comité :
Aurélie GEORGET Roger LENQUETTE, Martine FALCE, Marie-Madeleine CAPLIEZ, Jean-Louis BOUDIN, Christelle NAMUR, Carine GOSSELIN, Benoit LAGNY, Séverine DIDELET, Marlène SAINT AUBERT, Cécile DUTILLEUL, Gérard NICODEME, Daniel DOLPHIN, Fabienne SARRUT, Vincent GEORGET, Stéphan CHOJEAN, Anne-Flore DESAINT, Ludovic GOSSELIN.

Avec le Comité Consultatif **Commémoration du Centenaire de la 1ère Guerre Mondiale** mis en place le 27 août 2014, La Municipalité, par ces trois comités, permet aux citoyens de s'impliquer dans l'action communale.

Un trimestre à l'école Jules verne

Le 1er trimestre a été chargé pour les élèves de l'école Jules Verne. L'été a amené son lot de nouveautés : de nouvelles enseignantes, une nouvelle directrice et une ouverture de classe.

Il a fallu créer une dynamique d'école. Pas facile avec 3 bâtiments !
Mais, tels les 3 Mousquetaires, les enseignantes des 3 bâtiments ne font qu'un : « Un pour tous et tous pour un ! ».
Les élèves ont pu vivre une nouvelle expérience tirée de cette maxime lors de la semaine du goût. Tous les élèves ont été mélangés : dans chaque classe, on pouvait observer des élèves de tous niveaux s'entraider pour venir à bout de la recette anglaise choisie par la maîtresse.
Ils ont réalisé des crumbles, des cookies, des shortbreads, du brownie, du carotcake…le mardi 13 octobre.
La dégustation a eu lieu le lendemain matin à la salle des fêtes : tous les élèves ont mangé avec gourmandise le fruit de leur travail. Tous les plats ont rencontré un franc succès, même la soupe !
Un bon moment de convivialité et de bonne humeur !

Mme Pirez - Directrice

l'école a répondu présente aux manifestations du 11 novembre.

Les élèves ont exposé fièrement leurs œuvres à la salle des fêtes. Œuvres réalisées dans le cadre de l'enseignement des Arts Plastiques. Ils ont fait la connaissance de grands artistes : Miro, Delauney, Matisse, Klein…..
Les élèves sont aussi allés chanter lors de la cérémonie de commémoration.

Suite aux attentats, l'école a choisi de se montrer solidaire en accrochant une longue ribambelle de silhouettes aux grilles de l'école avec quelques drapeaux français. Un soutien aux victimes avec leurs yeux d'enfants !

Inauguration à Sainte Thérèse

Samedi 17 octobre a eu lieu l'inauguration des parties rénovées de l'école Sainte Thérèse (préau, cour, dortoir, toilettes). Les familles, le diocèse, la municipalité, l'OGEC étaient venus célébrer la « nouvelle » école en toute convivialité autour d'un pot d'accueil après les discours de M.Plumecocq, Mme Soyez, M.Davion et la bénédiction de Monsieur le Curé.

Le nouveau dortoir qui sert aussi de salle d'activités pour les maternelles

Parmi les invités :

M. Laurent Degallaix (Député - Maire de Valenciennes)
Mme Sandrine François - Lagny (Maire de Préseau)
M.Davion (Directeur diocèse de Cambrai)
M. Serge Plumecocq (Président de l'OGEC)
Mme Anne Soyez (Directrice)

• — 30 août
Val en Liesse s'invite au village avec le groupe « *Shon band Jong Irene* » venu des Pays-Bas.

• — 5 septembre
Concours de pétanque au profit de la lutte contre le cancer.

• — 12 septembre
L'association *Préseau Patrimoine a* fêté le cheval.

• — 12 septembre
Les «4h de Préseau»: les participants sont venus courir pour l' association *Césaire*.

• — 18 septembre
Plantation du premier arbre de la résidence l'Orée de la Plaine Pierre Cuvelier.

• — 4 octobre
Repas des Aînés. Ça swingue !

• — 12 au 18 octobre
La Semaine bleue : promenade, ateliers de peinture, de photos et échanges intergénérationnels pour nos aînés.

• — 7 novembre
Inauguration de l'exposition des Artistes présellois.

• — 8 novembre
«Café Histoire à Préseau»: l'histoire d'un massacre à Quérénaing pendant la Grande Guerre.

• — 11 novembre
Une foule recueillie lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre.

• — 22 novembre
Remise des prix des maisons fleuries.

• — 26 novembre
Au Dojo de Préseau, au sein du club d'Hakku Ryu, remise des ceintures jaunes.

Cette année le repas des aînés a rassemblé 134 personnes à la Salle des Fêtes.

Dimanche 4 octobre, menés par la Vice-Présidente du CCAS, Madame Saint Aubert, bénévoles, élus et membres du CCAS se sont activés tôt le matin pour livrer des repas dans le village.

A la Salle des Fêtes, à partir de midi, les plats ont été rythmés par les musiques de l'orchestre Mackenzie. Toujours beaucoup de bonne humeur et de joie lors des rencontres avec nos aînés. Cette année, les fruits et légumes étaient à l'honneur car source de santé.

Angello et son orchestre Mackenzie.

Farandole et danse des Gilles : beaucoup de plaisir et de rires.

La Marche bleue

Cuisine

Jeux

Peinture

Photos

La semaine bleue

12 AU 18 OCTOBRE 2015

Semaine nationale des Retraités et Personnes âgées.

À tout âge : créatif et Citoyen !

Christiane et Robert

Famille et amis se sont réunis nombreux autour de Christiane et Robert Poirson pour célébrer leurs noces d'or, 50 ans d'anniversaire de mariage. L'or est le métal précieux par excellence, destiné généralement aux objets sacrés et royaux. Il est inoxydable et inattaquable, à l'image de la relation solide qu'ils ont su bâtir durant toutes ces années.

Nés tous les deux à Préseau, mariés à Préseau, ils ne l'ont jamais quitté. Ils s'y sont rencontrés et y ont fondé leur famille. Une famille dont ils sont le centre et le ferment d'unité : quatre enfants (Bernard, Fabienne, Carole, Vanessa) auxquels Christiane s'est pleinement consacrée après avoir travaillé plusieurs années à la Blanchisserie Prince de Préseau. Huit petits-enfants (Amandine, Coralie, Justine, Clémence, Guillaume, Lucie, Océane et enfin Lucas) qui sont la véritable passion de Christiane.

Des passions, Robert, en a aussi. Tour à tour menuisier, maçon, garnisseur à Alsthom, il a de l'or dans les mains. Ses dons sont multiples : le travail du bois, la restauration des bâtiments, il a rénové sa maison et celles de ses enfants, Il sait aussi réparer les jouets. Son ingéniosité lui vaut un surnom flatteur de la part de ses chers petits-enfants: ils l'appellent volontiers Mac Giver ! Mains en or mais aussi main verte ! Son magnifique rosier qui déploie à partir du printemps ses centaines de boutons et fleurs rouges est envié de tous et rehausse indéniablement la rue de la Mairie. On devrait d'ailleurs le déclarer rosier remarquable.

Que cet anniversaire de noces d'or soit le commencement d'un nouvel âge d'or, un âge d'or qui mènera , Christiane et Robert - qui aime le bois - jusqu'à leurs noces de chêne !

11 novembre 2015

Préselloises et Présellois sont venus nombreux pour célébrer l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Initié par une messe en l'honneur des morts pour la France civils et militaires de tous les conflits, l'hommage s'est poursuivi par la cérémonie aux Monuments aux Morts sur la Place de l'église.
Après la levée des Couleurs et la lecture par Madame le Maire du discours officiel du Secrétaire d'État en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire, les enfants de nos deux écoles ont cité avec une grande solennité les noms des soldats présellois de la Grande Guerre morts en 1915.
Les Anciens Combattants, les représentants des associations et la municipalité ont procédé aux dépôts de gerbes puis les honneurs ont été rendus aux morts. La Marseillaise, chantée par les enfants et l'assemblée présente, a ensuite retenti dans cet espace chargé de mémoire.

Hommage sur les lieux de mémoire du cimetière

Accompagnée par une marche funèbre jouée par notre Harmonie municipale, l'assemblée s'est rendue en cortège au cimetière.
Tour à tour les honneurs ont été rendus aux deux aviateurs, britannique et canadien, au Monument des Anciens Combattants et au Cimetière du Commonwealth.

A la Salle des Fêtes, le jury du concours de poésie, représenté par sa présidente Mme Marie-Odile de Flérange, a remis le premier prix à Mélanie EGO pour *Hommage aux Poilus.*

Hommage aux Poilus

Sur un champ de bataille
Un soldat, le cœur en ruine
Si petite était cette balle
Elle apportait sa mort divine

Il était si jeune pourtant
Ce n'était encore qu'un gamin
Il n'avait que vingt ans
Il ne verra pas le soleil se lever demain

Comme lui tant d'autres sont tombés
Ne reste que leur poussière
Ou leur chair éclatée
Emmenée à l'arrière

Au front, les combats font rage
Partout éclatent des obus
Ces hommes ne sont que de passage
Bientôt il n'en restera plus

Des vies entières détruites
Des familles déchirées
Des soldats à la poursuite
D'une liberté jamais trouvée

Quatre ans d'horreur
Des millions de morts
Pour trouver le bonheur
Pour trouver un accord

Ils ont combattu
Avec bravoure pour leur pays
La paix ils ne l'auront pas vue
Ce sont leurs descendants qui en profitent aujourd'hui

Soldats vous êtes marqués
Sur nos monuments
A jamais gravés
Nous vous remercierons éternellement…

Mélanie EGO

Les ARTISTES présellois

Ils ont une nouvelle fois répondu présents pour ce rendez-vous culturel phare de l'année soutenu par la municipalité et organisé par Messieurs Marousé et Moné. Cette exposition a encore démontré que notre village recèle de fabuleux talents.

Préseau Patch fête ses 10 ans !

A l'honneur cette année, l'association *Préseau Patch* pour son dixième anniversaire. Félicitations à sa présidente Madame Moné et aux membres.

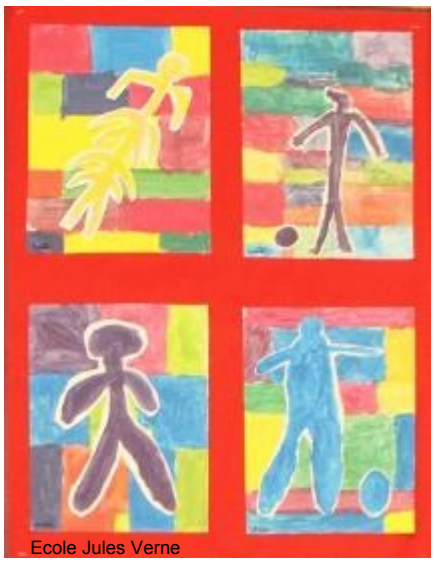
Ecole Jules Verne

Les œuvres de nos deux écoles !

Encore une fois les enfants ont réalisé de très belles compositions pour l'exposition : peintures, collages… Un grand merci aux équipes éducatives pour ces beaux et émouvants travaux artistiques.

Les médaillés du travail le 11/ 11

Grand Or (40), Or (35), Vermeil (30) et Argent (20) pour célébrer leur travail :

Mesdames Gravelle (Argent), Lansiaux (Vermeil) et Messieurs Bacouet (Vermeil) , Boone (Argent), Gosselin (Argent), Laso (Or), Nicodème (Or), Poirson (Grand Or).

Le Carreau Présellois en deuil

Monsieur Jean-Louis Morel, président de l'association du Carreau Présellois, nous a quittés.

Né à Préseau le 11 novembre1952, il entre à l'école d'apprentissage d'Usinor après son certificat d'études obtenu à 14 ans: il en sortira avec un diplôme de mécanicien-chaudronnier et travaillera dans l'usine jusque en 1974. Il entre le 1er juin 1974 au Centre Hospitalier de Valenciennes, il y restera jusqu'à sa retraite le 1er décembre 2012, soit 38 ans de service.

Un acteur majeur de la vie associative.
Il fut gardien de but au Racing Club de Préseau durant de nombreuses années et également en corporatif avec l'usine Eternit.
En 1984, il est présent à la création du club de pétanque à Préseau. Il fut d'abord membre, puis secrétaire adjoint, secrétaire, vice-président pour en devenir président en 2004 jusqu'à son décès.
Un homme engagé.
Il fut un bénévole fidèle. Restera dans nos mémoires son engagement aux cotés de l'association EMERA dans la lutte contre le cancer et afin de favoriser le maintien à domicile des personnes gravement malades.

Jean-Louis était très attaché à son village, il l'aimait. Les villageois l'aimait aussi.

Vous avez répondu nombreux à l'invitation de la Municipalité pour cette première à Préseau. Le samedi 5 septembre, les associations rassemblées à la Salle des Fêtes ont pu présenter pendant une grande partie de la journée leurs activités, répondre à vos questions et prendre vos inscriptions. C'est vraiment une chance pour notre collectivité de pouvoir compter sur tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour l'animation du village et qui partagent leur talent avec les habitants. Merci !

« Move Your Body »

L'association « Move Your Body » a vu le jour en décembre 2014. Elle propose deux activités: la Marche Nordique animée par Lionel (entraîneur diplômé FFA) et la Zumba animée par Cathy (ZIN). A Préseau, les cours de Zumba ont vu le jour en mars 2015; ils se tiennent à la Salle des Fêtes tous les lundis de 19h30 à 20h30. Concernant la Marche Nordique, l'association se tient à votre disposition pour tout complément d'information. A ce jour, l'association dénombre environs 40 adhérents fidèles, d'une énergie folle, ils donnent envie de se dépasser.

4 juillet en clôture de la course de caisse à savon

Marche Nordique au TELETHON organisé par Lionel

Une association très active...

Plusieurs évènements ont été organisés par le groupe dans le village : démonstration de Zumba le 4 juillet en clôture de la course de caisses à savon, Zumba Vacances, Zumba Halloween, Zumba Noël...

...et engagée.

Grâce au premier forum des associations qui a eu lieu en septembre 2015, «Move Your Body» a rencontré les associations «Césaire» et «Du Ciel Bleu pour Matthieu» avec lesquelles elle a tissé des liens et s'associe sur des actions caritatives en faveur de la recherche contre les maladies génétiques orphelines. Le Téléthon des 4 et 5 décembre 2015 a vu également « zumbeuses » et marcheurs rassembler des fonds pour la bonne cause. Enfin, aux côtés d'« Emera », on peut souligner sa participation à la manifestation *Octobre Rose (cancer du sein),* marche de six kilomètres à Valenciennes.
L'association ne compte pas en rester là et souhaite continuer à développer ses actions pour 2016.

Zumba avec « Césaire »

Zumba avec « Du Ciel Bleu pour Matthieu»

Zumba Halloween

INFORMATIONS BIBLIOTHEQUE

Les horaires de la bibliothèque de Préseau évoluent afin de mieux répondre à vos attentes ! Elle vous accueille désormais les :

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 15h30- 17h
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h30-12h

Dans ce lieu proche de vous, vous serez reçu dans un cadre agréable, doté d'un espace coloré dédié aux enfants.

N'hésitez pas à pousser les portes de votre bibliothèque pour y découvrir les nouveautés en secteur enfant comme en secteur adulte, pour y flâner, pour partager, dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Les Nouveautés

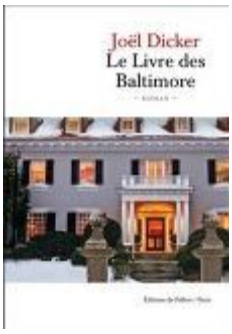

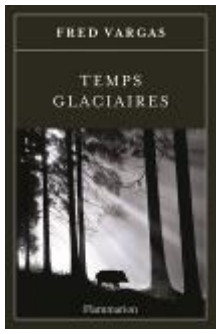

Albums :
T'Choupi à l'école
La Belle au Bois Dormant
Au secours, voilà le loup !

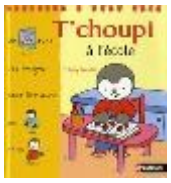

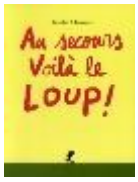

Romans :
La course au miel
La Reine des Neiges- Un nouvel ami
Les filles au chocolat T2 Cœur guimauve

Documentaires :
L'histoire de la vie, du Big Bang jusqu'à toi
L'espace
Les p'tits curieux Usborne
D'où vient le miel de ma tartine ?

BD :
Petit Poilu, T 17 « A nous deux ! »
Triple Galop T9
Chi, une vie de chat, T 5

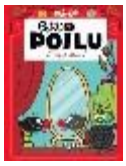

Livre-CD : Les plus belles berceuses du monde

Cécile DUTILLEUIL

Mme Cécile Dutilleuil vous êtes Conseillère Municipale en charge des bâtiments municipaux, quelles sont les mesures prises dans le cadre de la sécurité ?

Madame le Maire m'a chargée de reprendre tous les dossiers de prévention et de mises aux normes des bâtiments municipaux.

La première chose était de faire un point sur les rapports et les avis des commissions sécurité incendie de nos établissements recevant du public (ERP) : Salle des Fêtes, Salles des Sports, écoles, mairie, église… .
À titre d'exemple : la Salle des Fêtes était en avis défavorable depuis 2002.

Sur les ERP, nous avons engagé les vérifications techniques réglementaires, plus réalisées depuis plusieurs années, des chaudières, des réseaux de gaz les alimentant et des installations électriques et incendie.

Suite aux bilans, nous avons effectué les travaux les plus urgents : remise en service des alarmes incendie des Salle des Fêtes et Salle des Sports, remise aux normes des organes de sécurité sur l'installation gaz de la grande cuisine, réparations sur fuites de gaz à l'église, remplacement de blocs de secours, remplacement des extincteurs défectueux.

Les chaudières de l'école ont été remplacées en décembre 2014 et révisées en 2015.
En 2016, les organes de sécurité des installations électriques des écoles et en particulier ceux de l'école maternelle seront remplacées.

Au premier semestre 2015, la commission sécurité incendie a ainsi émis un avis favorable à l'exploitation de la Salle des Fêtes au vu des rapports et actions correctives que nous avons menées.

L'église et la Salle des Sports seront contrôlées par la commission sécurité incendie en 2016.

Préseau cité dans Santé Magazine

(Extrait de l'article de Géraldine Langlois)

Face à une personne en arrêt cardiaque les gestes d'urgence s'imposent : appeler les secours, masser, défibriller, très rapidement grâce à un défibrillateur automatisé externe (DAE). Encore faut-il savoir où ils se trouvent.

Dans le Valenciennois, il existe 247 appareils dans les 62 communes de l'arrondissement. Monsieur Henri Tegick, Président du Comité régional européen de Cardiologie et de Prévention Santé se félicite de ce très bon taux d'équipements mais regrette que «*les gens ne savent pas où ils se trouvent*». Il a donc entrepris de sensibiliser les communes de l'arrondissement à la nécessité de développer la signalétique autour de ces équipements. **Celle de Préseau, au sud-est de Valenciennes (1850 habitants), est la première, indique-t-il, à avoir franchi le pas : elle pose sa signalétique lundi 9 novembre 2015.** Henri Tegick est formel : cette signalétique est peu coûteuse. Il prend pour référence un panonceau de 30 cm sur 16 qui coûte selon lui 12 €. Il affiche le symbole du défibrillateur, un cœur blanc traversé d'un éclair vert, et une flèche qui indique où il se trouve.
L'enjeu de l'information est de taille. Le fait que les services de secours d'urgence puissent, avant leur arrivée, indiquer aux personnes proches d'une victime où se trouve le défibrillateur pour qu'elles l'utilisent permet bel et bien de sauver des vies !

A Préseau, nous disposons de deux D.A.E : intérieur de la salle des fêtes et façade de la mairie.

Quartier Césaire Durieux

Ludovic GOSSELIN

Monsieur Gosselin Conseiller Municipal en charge des voiries, quelles ont été les dernières actions de la municipalité pour améliorer l'état des voies ?

Mon travail a débuté par un recensement des « nids de poules » et des chaussées à reprendre totalement. Ensuite, en fonction du budget planifié, nous avons programmé les travaux que chacun a pu voir dans le village.
(réfection des « nids de poules » pour un montant de 6 960 € TTC).

Les rues et zones traitées : Armand Delbove, Roger Salengro, La Douane, Docteur Roux, parking de l'église, Paul Bonduelle, Domaine des Sources, Eugène Philippe, Vergers du Château.
Au premier semestre, avec les travaux sur le réseau d'assainissement, la rue Boussemart a été refaite. Nous avons profité de la rénovation du réseau d'eau potable pour reprendre l'enrobé du Quartier Césaire Durieux. Pour 2016, je proposerai à Madame le Maire de nouveaux travaux pour leur prise en compte dans le budget primitif.

Réfection des fossés de lutte contre les inondations.

Le groupe NOREADE SIDEN SIAN a procédé à la rénovation du réseau d'eau potable, Quartier Césaire Durieux.

Ces travaux, débutés fin septembre, ont duré deux mois: ils ont fait l'objet d'une présentation aux riverains avant l'ouverture du chantier le 15 septembre 2015 lors d'une information de quartier menée par Madame le Maire et Mme Cécile Dutilleul Conseillère Municipale et membre du SIDEN.

Ces aménagements permettent de protéger la ressource en eau potable et améliorent sa distribution aux habitants.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LORBAN TP.

En quelques chiffres :

- 300 mètres du réseau EP repris
- 402 m² de rénovation de voirie Quartier Césaire.
- 90 000 € HT pris en charge par Noréade.
- 14 874 € HT pris en charge par la Commune.

Le brûlage à l'air libre est interdit

Le brûlage à l'air libre émet des particules dans l'air.

Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année dans les périmètres des plans de protection de l'atmosphère (PPA) arrêtés par les préfets. Compte tenu de l'état de la qualité de l'air régional, le PPA du Nord - Pas-de-Calais couvre toute la région.

Le saviez-vous

Brûler 50kg
de végétaux émet autant de particules que :

3 mois
de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

5 900 km
parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)

100 à 1 000 allers-retours
selon le type de véhicule utilisé pour rejoindre une déchetterie située à 10 km.

source : © Air Rhône-Alpes
Communiqué déchets verts – 2012

Réunion compostage à Préseau

En novembre 2015, une réunion d'information sur le compostage s'est tenue à la Salle des Fêtes afin de présenter cette méthode naturelle de production d'engrais pour le jardin. Vous pouvez commander un composteur auprès de la communauté d'agglomération de Valenciennes: les prix vont de 13 à 18 €

Bon de commande à l'accueil en mairie ou en ligne
www.valenciennes-metropole.fr/gestion-des-dechets/dechets-verts

Il existe des solutions !

Le compostage individuel
Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires ...
C'est facile et cela permet de réduire les volumes de déchets.

Le paillage
Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

La collecte en déchetterie
Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Les bio-déchets seront acheminés vers des plates-formes de compostage ou des unités de méthanisation. «Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin», guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets.

Composter à domicile c'est :

Un geste écologique qui permet le recyclage de la matière organique et son retour dans le sol pour le maintien de la fertilité et de la biodiversité.

Un geste éco-citoyen qui permet de réduire de 30 % le poids de la poubelle d'ordures ménagères.

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit. L'application du règlement sanitaire départemental relève en premier lieu du rôle du maire. En vertu de l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003, le non-respect d'un règlement sanitaire départemental, et notamment l'interdiction du brûlage à l'air libre, est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe.

Le compostage, un processus naturel

Le compost provient de la transformation aérobie de déchets organiques par le biais de microorganismes. L'engrais obtenu est 100 % naturel et d'excellente qualité, il est très utile au jardin.

Composter, est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui :

• parce que le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit ;

• parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

Reconnaître le bon moment

Le processus de compostage domestique peut prendre de deux mois à deux ans. Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable.
Dans un compost mûr, vous n'arrivez plus à identifier les déchets de départ, à l'exception des déchets qui ne se décomposent pas (coquillages et coquilles d'œuf entre autres) ou difficilement (trognons de chou, morceaux de bois, etc). En cas de doute, vous pouvez tester votre compost, en semant des graines de cresson dans des petits pots remplis de compost. Il ne germera pas, ou mal, si le compost n'est pas mûr.

(source ADEME / programme Boréal)

Les 3 règles d'or du compost

1 . Je mélange les matières

Pour réussir votre compost, mélangez les déchets de catégories opposées : les déchets verts et les déchets bruns.
Bien composter, c'est avant tout l'art de savoir bien mélanger ! Moitié déchets verts, moitié déchets bruns.

2 . J'aère régulièrement

Sans air, les déchets fermentent et des odeurs désagréables apparaissent. Mélangez régulièrement le compost pour bien l'aérer.
Garanti sans mauvaises odeurs !

3 . Je surveille son humidité

Après quelques mois, vérifiez la bonne teneur en eau de votre compost. Prenez une poignée de matière et pressez-la.
Si l'eau coule en abondance, votre compost est trop humide: incorporez des déchets secs.
Si l'eau ne coule pas, votre compost est trop sec: arrosez-le.
Si quelques gouttes perlent au travers de vos doigts, vous avez atteint l'humidité idéale !

Les déchets verts

- **Épluchures de légumes et de fruits.**
- **Tontes de gazon, mauvaises herbes**
- **Feuilles vertes**
- **Restes de récolte du potager**
- **Marcs de café, sachets de thé**
- **Restes de repas et de pain en petites quantités**

Les déchets bruns

- **Feuilles mortes et fleurs fanées**
- **Branchages broyés**
- **Essuie-tout**
- **Cartons bruns découpés en morceaux**
- **Papier journal**
- **Copeaux, paille, foin**
- **Coquille de noix concassée.**